

Expositions professionnelles

Les agents cancérogènes en milieu professionnel peuvent être de nature chimique (agents CMR, dont l'amiante), physique (rayonnements ionisants, ultra-violets,...), biologique (virus, toxines,...).



Substances chimiques CMR (Cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques)

Source : AMELI

Concernant les substances chimiques, les plus préoccupantes font l'objet d'un classement dans une catégorie dite « CMR » :

Les agents Cancérogènes (C)	L'amiante est le plus connu des agents cancérogènes, mais il en existe beaucoup d'autres : les fumées de soudage, le perchloréthylène, les émissions de moteur diesel, le styrène, etc. Tous les secteurs d'activité sont potentiellement concernés
Les agents Mutagènes (M)	Ils peuvent produire des défauts génétiques héréditaires ou en augmenter la fréquence
Les agents toxiques pour la Reproduction (R)	Ils peuvent produire ou augmenter la fréquence d'effets nocifs non héréditaires pour la progéniture, ou porter atteinte aux fonctions et capacités reproductives

Les substances « CMR » sont soumises à des réglementations dans le domaine du travail et leur classement est régulièrement mis à jour. Il existe deux classifications de référence :

Règlement CLP	La classification des produits chimiques - INRS
CIRC	La classification internationale établie par le Centre international de recherche sur le cancer Elle n'a pas de valeur réglementaire

Les services de santé au travail et les services d'inspection du travail ont un rôle à jouer dans la prévention des cancers professionnels.

Les employeurs et les fabricants de substances chimiques ont quant à eux des obligations liées au Code du Travail et au règlement européen.

Pour en savoir plus :

INCa	> Prévention des cancers professionnels
INCa	> Surveillance des travailleurs exposés

Le rôle du médecin traitant est essentiel dans la [surveillance des travailleurs](#) exposés (surveillance post-exposition) ou ayant été exposés (surveillance post-professionnelle) à des facteurs cancérogènes.

Pour vous aider dans votre pratique

SOURCES	LIENS > INFORMATIONS
 SISTEPACA	> Suivi médical post-professionnel > Exposition à l'amiante > Exposition aux poussières de bois > Annuaire Santé - Travail (Services de santé au travail, Consultations de pathologie professionnelle,...)
Site de la HAS	> Surveillance médico-professionnelle des travailleurs exposés ou ayant été exposés à des agents cancérogènes pulmonaires > Suivi post-professionnel après exposition à l'amiante
Site INRS (Institut national de recherche et de sécurité)	> Fiche Amiante (FT 145)

Pour orienter vos patients

SOURCES	LIENS > INFORMATIONS
Site CARSAT	> Allocation des travailleurs de l'amiante
Site FIVA	> Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante

Sources : Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) - Institut National du Cancer (INCa) - Haute Autorité de Santé (HAS) - Système d'Information Santé Travail Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur (SISTE PACA)

Voir également ci-dessous tous les liens utiles.

Dernière mise à jour le 17 janvier 2019

LE SAVIEZ-VOUS ?

> [Il faut penser à rechercher une origine professionnelle devant un cancer](#)

À LIRE



PRÉVENTION, DÉPISTAGE ET RISQUES AGGRAVÉS

Les cancers professionnels - Brochure Fondation ARC réalisée en collaboration avec la FNATH

05 novembre 2014

FEUILLETER

> TOUS LES DOCUMENTS



PRÉVENTION, DÉPISTAGE ET RISQUES AGGRAVÉS

Fiche repère Amiante et mésothéliome pleural malin

01 janvier 2012

TÉLÉCHARGER (0.76Mo)

FEUILLETER

> TOUS LES DOCUMENTS



CANCERS D'ORIGINE PROFESSIONNELLE

Synthèse des recommandations de surveillance des travailleurs exposés à l'effet cancérigène des poussières de bois

10 janvier 2011

TÉLÉCHARGER (0.02Mo)

> TOUS LES DOCUMENTS

LIENS UTILES

- > Expositions professionnelles (INCa)
- > Agents cancérogènes reconnus (INRS)
- > Société Française de Médecine du travail (SFMT)
- > Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) Sud-Est